

Sikoa : Diagnostic sismique résidence Beauperthuis à Pointe-à- Pitre

ÉCRIT PAR AJL@LCG.GP

14 février 2022

1 - Identification du maître d'ouvrage

SIKOA - SA d'H.L.M de la Guadeloupe

Résidence Vatable

Bat E - 6ème étage B.P 446

97 164 POINTE A PITRE CEDEX

Tél : 05 90 93 28 00

Fax : 05 90 82 89 28

2 - Type de procédure

La présente consultation est lancée selon une procédure adaptée ouverte en application des articles L. 2123-1, R. 2123-1 et R. 2123-4 du code de la commande publique.

Une phase de négociation pourra être mise en œuvre.

3 - Description du marché et allotissement :

Le présent marché a pour objet :

Marché de Prestations de services portant sur des investigations à réaliser sur les structures des bâtiments de la résidence BEAUPERTHUIS, sis commune de POINTE A PITRE.

Le niveau de connaissance à atteindre est le niveau KL.3

Le détail des prestations attendues est donné dans le Cahier des charges investigations et les dossiers de repérage des sondages à effectuer.

4 - Critères de sélection des candidats :

Les candidats peuvent soumissionner en tant qu'entreprise individuelle ou en tant que groupement d'opérateurs économiques.

Les candidats sont informés que le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice se réserve le droit de contraindre le groupement attributaire à revêtir la forme d'un groupement solidaire dans le cas où il n'aurait pas candidaté sous cette forme.

5 - Critères d'attribution des offres :

L'offre économiquement la plus avantageuse sera choisie à l'issue d'un classement, selon les critères suivants pondérés :

Le prix : 40 %

La valeur technique : 30 %

Les délais de réalisation : 30 %

6 - Dossier de consultation des entreprises :

Le dossier de consultation des entreprises est disponible gratuitement en accès direct non restreint et complet :

<http://www.achatpublic.com>

Référence DIAG SISMIQUE - BEAU R6

7 - Date limite et lieu de réception des offres :

Les offres sont à déposer sur le site impérativement avant le 28 mars 2022
- 18h00 (Heure Guadeloupe)

11 - Date d'envoi du présent avis

Le 14 février 2022

Le Directeur Général

Jules GOVAL

